

Novembre 2014

Un nouveau poteau en forêt d'Halatte

L'Association pour la Sauvegarde des Poteaux des Trois Forêts (APTF) procède le samedi 15 novembre à 10 heures à l'inauguration solennelle du 90ème poteau des trois forêts dont elle a la charge (Halatte, Chantilly, Ermenonville).

Situé sur la commune de Pont-Sainte-Maxence, ce nouveau poteau est érigé au carrefour de Pont, tout proche de la RN17, à côté de la maison forestière du Grand-Maître. Ce nouveau poteau de la forêt est en réalité la réapparition d'un poteau disparu il y a plus de 50 ans !

Taillé dans du chêne massif par la Scierie Jérôme sur commande de l'Association pour la Sauvegarde des Poteaux des Trois Forêts, il a été installé, peint et équipé d'ailettes directrices par l'équipe de bénévoles de l'Association. Le pavage a été réalisé bénévolement par l'entreprise Aristide de Chamant. Les éclisses ont été offertes par monsieur Lézier de l'entreprise Bestilev, également de Chamant.

Ce nouveau poteau a fait l'objet d'un don financier de la part d'Isabelle et François Couëtoux du Tertre, deux amoureux de longue date de nos forêts qu'ils connaissent par cœur - à tous les sens du terme - avec la participation de la ville de Pont-Sainte-Maxence sur le territoire de laquelle il est situé.

Après la restauration de la Croix Saint Rieul l'an passé, l'érection du nouveau poteau de Pont illustre bien la mission que s'est fixé l'Association : la préservation et la réhabilitation du patrimoine séculaire de nos forêts, aux côtés de l'ONF.

Ces magnifiques poteaux, véritables œuvres de charpentier, constituent une part importante de ce patrimoine avec les croix, les fontaines et les bornes multiséculaires de la forêt. Il faut à tout prix les préserver.

C'est l'objectif que s'est fixé l'Association pour la Sauvegarde des Poteaux des Trois Forêts (APTF). Elle s'y emploie activement avec ses bénévoles.

REJOIGNEZ-LES !

Association pour la Sauvegarde des Poteaux des Trois Forêts (APTF)

Mme Marie-France de Grammont, Présidente

Tel. 06 30 65 11 39